

**33^E RECUEIL INTERCOLLÉGIAL DE POÉSIE
POUR L'INSTANT
Règlements**

Les participant.e.s :

- ❖ Seuls les étudiant.e.s inscrit.e.s à l'enseignement régulier sont admissibles
- ❖ Un seul poème par étudiant.e est accepté
- ❖ Les auteur.ice.s ne peuvent pas utiliser de pseudonyme

Les poèmes :

- ❖ Les poèmes peuvent être en prose ou en vers libres
 - ❖ Les poèmes doivent avoir une longueur maximale de 36 lignes
 - ❖ Les poèmes des années précédentes ne sont pas acceptés
 - ❖ Les poèmes doivent être en français
 - ❖ Les poèmes doivent être transmis en fichier Word
- SVP, veuillez porter attention aux fautes d'orthographe, la syntaxe et la grammaire ainsi qu'au sens des mots utilisés si cela vous semble nécessaire.**

Le lancement du recueil :

1. Les trois finalistes seront dévoilés lors du lancement du recueil qui se tiendra le 10 mai 2025 au Collège Ahuntsic.
2. Les étudiant.e.s participant.e.s recevront une invitation par courriel au printemps prochain.
3. À cette occasion, nous remettrons trois bourses aux auteur.ice.s primés du recueil (650 \$, 400 \$ et 250\$).